

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de **Barbara NETO**

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du budget primitif - cdc\_fezensac - DE\_2021\_035

La Présidente présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la Communauté de Communes,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de l'CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC pour l'année 2021 présenté par son Président,

RF
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2021
032 243200607 20210407 DE 2021 035-DE

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 4 595 910.00 Euros

En dépenses à la somme de : 4 595 910.00 Euros

## **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	337 382.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	252 000.00
014	Atténuations de produits	1 238 020.69
65	Autres charges de gestion courante	1 130 137.00
66	Charges financières	49 546.00
67	Charges exceptionnelles	928 258.25
022	Dépenses imprévues	1 000.00
023	Virement à la section d'investissement	156 526.06
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 098.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 195 968.00</b>

#### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	33 000.22
70	Produits des services, du domaine, vente	2 000.00
73	Impôts et taxes	2 575 818.00
74	Dotations et participations	385 260.00
75	Autres produits de gestion courante	54 229.00
76	Produits financiers	1 517.00
77	Produits exceptionnels	3 025.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 876.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 120 242.78
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>4 195 968.00</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	52 191.00
21	Immobilisations corporelles	36 363.71
23	Immobilisations en cours	89 160.00

16	Emprunts et dettes assimilées	140 883.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 876.40
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	60 467.89
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>399 942.00</b>

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	46 046.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 600.05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	63 825.89
27	Autres immobilisations financières	15 846.00
021	Virement de la section de fonctionnement	156 526.06
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 098.00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>399 942.00</b>

### ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 13/04/2021

Transmis à la Préfecture le 13/04/2021

La Présidente  
Barbara NETO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2021 032 243200607 20210407-DE 2021_035 DE



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :

45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de *Barbara NETO*

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du budget primitif - zac\_fezensac - DE\_2021\_034

La Présidente présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 de la ZAC DE CARGET,

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la ZAC DE CARGET pour l'année 2021 présenté par sa Présidente,

RF
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2021
032-243200607-20210407-DE_2021_034-DE

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 031 834.98 Euros

En dépenses à la somme de : 2 031 834.98 Euros

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
66	Charges financières	7 157.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 008 760.49
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	7 157.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 023 074.49</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	642 460.81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	109 768.96
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	7 157.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	263 687.72
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 023 074.49</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	51 410.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	109 768.96
001	Solde d'exécution sect <sup>o</sup> d'investissement	847 581.53
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 008 760.49</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 008 760.49
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 008 760.49</b>

**ADOPTE A LA MAJORITE**

Fait et délibéré en AVIC-FEZENSA, le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 13/04/2021  
032-243200607-20210407 DE 2021\_034-DE

Publié le 13/04/2021  
Transmis à la Préfecture le 13/04/2021

La Présidente  
Barbara NETO



*[Handwritten signature]*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2021 032-243200607-20210407-DE 2021 034 DE





République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Barbara NETO

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du budget primitif - transp\_fezensac - DE\_2021\_033

La Présidente présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2021 du TAD

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### DELIBERE ET DECIDE :

#### ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du TAD pour l'année 2021 présenté par sa Présidente,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 79 318.00 Euros**

**En dépenses à la somme de : 79 318.00 Euros**

#### ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES

Chapitre	Etiquette	Montant
	Préfecture de AUCH	
Contrôle de légalité		
Date de réception de l'AR: 13/04/2021		
032-243200607 20210407 DE 2021_033 DE		

011	Charges à caractère général	50 000.15
002	Résultat de fonctionnement reporté	29 317.85
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>79 318.00</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
74	Subventions d'exploitation	79 318.00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>79 318.00</b>

**ADOPTE A LA MAJORITE**

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 13/04/2021

Transmis à la Préfecture le 13/04/2021

La Présidente

Barbara NETO



<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___</p>
---

<p>RF Préfecture de AUCH</p>
<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 13/04/2021 032 243200607 20210407 DE_2021 033 DE</p>

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: MODIFICATON DE LA TAXE DE SEJOUR - DE\_2021\_032

Une taxe de séjour s'applique sur tout le territoire de "D'Artagnan en Fezensac", conformément aux dispositions légales art L 2333-26 et suivants du CGCT, depuis 2014. Il est souhaitable de modifier le loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant des locaux sont assujetties à la taxe de séjour et de la passer de 10 € à 1 €. Cette modification est motivée par le fait que le tarif d'occupation des aires de campings événementiels de Cauderon et des Acacias était de 5 € et donc ne permettait pas de récupérer la taxe de séjour.

Madame la Présidente vous propose de valider ce nouveau seuil qui doit permettre de valoriser le produit de cette taxe.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire à l'unanimité,

VALIDE ce nouveau seuil

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 13/04/2021

La Présidente

Transmis à la Préfecture le 13/04/2021

Barbara NETO

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021 032 DE





République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: MARCHE DE MISSION DE SUIVI-ANIMATION DE L'OPAH - DE\_2021\_031

Le marché de suivi-animation de l'OPAH, clôturé le 12 mars 2021, a reçu une seule candidature, celle du cabinet ALTAÏR. La proposition a fait l'objet d'un examen en commission de l'habitat et en commission d'appel d'offres. L'ensemble des critères est bien respecté.

Le montant annuel de l'offre s'élève à 62 100 € H.T

Au regard de ces éléments, Madame la Présidente vous invite à valider la proposition d'ALTAÏR et demande l'autorisation de signer les documents correspondants à ce marché.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

VALIDE la proposition d'ALTAÏR et

AUTORISE Madame la Présidente, à signer tous les documents correspondants à ce marché.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 12/04/2021

La Présidente

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

Barbara NETO

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2021 032-243200607-20210407-DE_2021_031-DE



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF  
Préfecture de AUCH

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 19/04/2021  
032-243200607-20210407-DE\_2021\_031-DE



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: RECRUTEMENT EMPLOI D'ETE - DE\_2021\_030

En raison des congés annuels d'été et des obligations de France Services, de l'accueil du public plus nombreux en cette période à la Médiathèque et à l'Office de Tourisme, Madame la Présidente rappelle qu'il est nécessaire de recruter du personnel non titulaire (adjoint administratif 2ème classe - 1er échelon) en équivalents temps complet qui ne pourra excéder deux mois, et ce, dans la limite des crédits votés.

NATURE DES FONCTIONS	GRADE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Accueil</li><li>- Secrétariat</li></ul>	Correspondant aux fonctions décrites  Adjoint administratif 2ème classe - 1er échelon

Il est prévu la répartition suivante :

RF  
- un agent en juillet et en août à la communauté de communes

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 19/04/2021  
032-243200607-20210407-DE\_2021\_030-DE

- un agent en juillet à la médiathèque
- d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement des agents non-titulaires chapitre 012 - article 64131.

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

- approuve ce dispositif
- autorise Madame la Présidente à recruter du personnel non titulaire pour la période de congés dans les conditions suivantes (Fonctions : accueil, secrétariat au grade d'adjoint administratif 1er échelon)
- ouvre les crédits nécessaires au paiement des agents non-titulaires.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 12/04/2021

La Présidente

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

Barbara NETO



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2021 032-243200607-20210407-DE_2021_030-DE



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

**Objet: RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR CONGE MALADIE - DE\_2021\_029**

**Autorisant le recrutement d'un agent contractuel  
Conformément aux dispositions de l'article 3-1 de la loi 84-53 du 26.01.1984 modifiée**

Madame la Présidente fait part à l'assemblée qu'en application de l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, il est possible de recruter un agent contractuel pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un détachement de 6 mois maximum, d'un détachement pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation dans un corps ou cadre d'emplois de fonctionnaires ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à un corps ou cadre d'emplois, d'une disponibilité de 6 mois maximum prononcée d'office, de droit, ou sur demande pour raisons familiales, d'un congé annuel, d'un congé de maladie, d'un congé de longue maladie, d'un congé de longue durée, d'un temps partiel thérapeutique, d'un CITIS (Congé d'Invalidité Temporaire Imputable au Service), d'un congé de maternité, paternité ou pour adoption, d'un congé parental, accueil de l'enfant ou d'un congé de présence parentale, d'un congé de solidarité familiale, congé de proche aidant, congé de formation professionnelle ou de l'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux ou de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelles, de sécurité civile ou sanitaire ou en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale. Elle précise également que pour ces motifs, les contrats sont établis pour une durée

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 19/04/2021  
032 243200607 20210407 DE 2021 029 DE

déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

Elle propose d'ouvrir au budget, les crédits nécessaires au paiement de cette catégorie de personnel. Il demande l'autorisation de recruter, en fonction des besoins énumérés ci-dessus et dans la limite des crédits votés, un agent contractuel

Le conseil communautaire, à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide :

- d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement des agents contractuels.
- d'autoriser Madame la Présidente à recruter un agent contractuel dans les conditions suivantes :

Emplois pouvant être momentanément pourvus dans les conditions de l'article 3-1 de la loi 84-53 énumérées ci-dessus	Durée Hebdo. du remplacement	GRADE CORRESPONDANT	NIVEAU de REMUNERATION
Adjoint administratif	20 h	Adjoint administratif	1er échelon du grade

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Publié le 12/04/2021  
Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Présidente  
Barbara NETO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2021 032-243200607-20210407-DE_2021_029-DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur ~~Monsieur~~ Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony GHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - cdc\_fezensac - DE\_2021\_028

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 1 184 068.67**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	826 517.93
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	246 745.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>357 550.74</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>1 184 068.67</b>
<b>A EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>1 184 068.67</b>

RF Affectation obligatoire Préfecture de TUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021_028 DE

\* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)

Déficit résiduel à reporter

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 63 825.89

Solde disponible affecté comme suit:

\* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

\* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002) 1 120 242.78

**B.DEFICIT AU 31/12/2020**

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407-DE 2021_028-DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - cdc\_fezensac - DE\_2021\_027

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407-DE 2021 027 DE

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607-20210407-DE_2021_027-DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - cdc\_fezensac - DE\_2021\_026

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	147 000.10			826 517.93	147 000.10	826 517.93
Opérations exercice	311 957.11	398 489.32	2 860 866.23	3 218 416.97	3 172 823.34	3 616 906.29
Total	458 957.21	398 489.32	2 860 866.23	4 044 934.90	3 319 823.44	4 443 424.22
Résultat de clôture	60 467.89			1 184 068.67		1 123 600.78
Restes à réaliser	29 404.00	26 046.00			29 404.00	26 046.00
Total cumulé	89 871.89	26 046.00		1 184 068.67	29 404.00	1 149 646.78
Résultat définitif	63 825.89			1 184 068.67		1 120 242.78

Préfecture de la Gironde  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2021  
032 243200607 20210407-DE 2021 026 DE

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente

Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407-DE 2021_026-DE



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :

45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur ~~Monsieur~~ Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - zac\_fezensac - DE\_2021\_025

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407-DE 2021_025 DE

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente

Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR 12/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021_025 DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - zac\_fezensac - DE\_2021\_024

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	789 015.23			263 687.72	789 015.23	263 687.72
Opérations exercice	58 566.30		18 683.82	18 683.82	77 250.12	18 683.82
Total	847 581.53		18 683.82	282 371.54	866 265.35	282 371.54
Résultat de clôture	847 581.53			263 687.72	583 893.81	
Restes à réaliser						
Total cumulé RF	847 581.53			263 687.72	583 893.81	
Résultat définitif	847 581.53			263 687.72	583 893.81	

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2021  
032-243200607-20210407-DE\_2021\_024-DE

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021 024 DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - transp\_fezensac - DE\_2021\_023

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

déficit de -29 317.85

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	-10 006.16
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-19 311.69</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>-29 317.85</b>
<b>A EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	

Affectation obligatoire  
Préfecture de RUCH

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2021  
032 243200607 20210407 DE 2021\_023 DE

\* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)

Déficit résiduel à reporter

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068

Solde disponible affecté comme suit:

\* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

\* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)

<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	<b>-29 317.85</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-29 317.85

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607-20210407-DE_2021_023 DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - transp\_fezensac - DE\_2021\_022

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021 022 DE

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021_022 DE



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE, Barbara NETO

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - transp\_fezensac - DE\_2021\_021

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ERRONEE

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			10 006.16		10 006.16	
Opérations exercice			34 435.64	15 123.95	34 435.64	15 123.95
Total			44 441.80	15 123.95	44 441.80	15 123.95
Résultat de clôture			29 317.85		29 317.85	
Restes à réaliser						
Total cumulé			29 317.85		29 317.85	
Résultat définitif			29 317.85		29 317.85	

RF  
Préfecture de NUCH  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2021  
032-243200607-20210407-DE-2021-021-DE

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 12/04/2021

Transmis à la Préfecture le 12/04/2021

La Vice-Présidente

Monique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607-20210407-DE 2021_021-DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAÏLLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2021 - DE\_2021\_020

La réforme de la fiscalité locale vise à supprimer d'ici à 2023 la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers.

A l'issue de l'année 2020, 80 % des contribuables ont bénéficié d'un dégrèvement intégral de leur taxe d'habitation sur les résidences principales au niveau national, suite à trois années de baisses successives.

Depuis l'année dernière, les communes et les EPCI ne votent plus le taux de taxe d'habitation. A compter de 2021, les communes et les EPCI à fiscalité propre ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et pour les EPCI par l'attribution d'une fraction de la TVA nationale.

Cette fraction de TVA nationale est fixée par l'Etat. Le montant est communiqué via les états de notifiatif de la DGFIP.

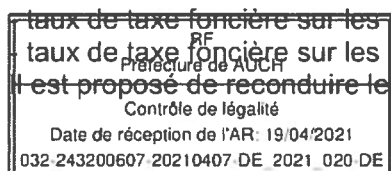
Aussi, il appartient pour 2021, de fixer les taux suivants :

- taux de cotisation foncière des entreprises (CFE)

- ~~taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)~~

- ~~taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)~~

Il est proposé de reconduire les taux à l'identique de 2020.



Après en avoir délibéré,  
Le conseil communautaire, à l'unanimité  
VOTE les taux à l'identique de 2020 soit :

- taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) : 31.69 %
- taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 2 %
- taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 4.36 %

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 13/04/2021

La Présidente

Transmis à la Préfecture le 13/04/2021

Barbara NETO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021 020 DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Barbara NETO

Présents : 41

Votants: 41

Pour: 41

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: TAUX DE TEOM 2021 - DE\_2021\_019

Conformément à l'article 1639 A du Code Général des Impôts, les collectivités doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux les décisions relatives aux taux de TEOM.

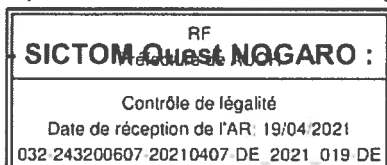
Pour 2021, d'après des bases prévisionnelles, la Présidente propose d'adopter les taux ci-après concernant les différents SICTOM.

- **SICTOM de CONDOM :** 11.72%  
(Communes de Bazian, Belmont, Bezolles, Caillavet, Castillon-debats, Justian Marambat, Mourède, Preneron, Roquebrune, Roques, Rozes, Saint Paul de Baïse Tudelle, Vic-Fezensac)

- **SMCD de MIRANDE :** 16.00 %  
(Communes de Callian, Cazaux d'Angles, Gazax et Baccarisse, Peyrusse-Grande Peyrusse-Vieille)

- **SICTOM CENTRE de PAVIE :** 15.73 %  
(Communes de Mirannes, Riguepeu, Saint-Arailles)

- **SICTOM Quest NOGARO :** 13.01 %



(Communes de Lupiac, Saint Pierre d'Aubezies)

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

ADOpte lesdits taux.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publiée le 13/04/2021

Transmise à la Préfecture le 13/04/2021

La Présidente

Barbara NETO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021 019 DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - cdc\_fezensac - DE\_2021\_018

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	147 000.10			826 517.93	147 000.10	826 517.93
Opérations exercice	311 957.11	398 489.32	2 860 866.23	3 218 416.97	3 172 823.34	3 616 906.29
Total	458 957.21	398 489.32	2 860 866.23	4 044 934.90	3 319 823.44	4 443 424.22
Résultat de clôture	60 467.89			1 184 068.67		1 123 600.78
Restes à réaliser	29 404.00	26 046.00			29 404.00	26 046.00
Total cumulé	89 871.89	26 046.00		1 184 068.67	29 404.00	1 149 646.78
Résultat définitif	63 025.89			1 184 068.67		1 120 242.78

RP
Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2021
032 243200607-20210407-DE_2021_018-DE

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607-20210407-DE 2021 018-DE



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEU, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUJERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARRIOUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - zac\_fezensac - DE\_2021\_017

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	789 015.23			263 687.72	789 015.23	263 687.72
Opérations exercice	58 566.30		18 683.82	18 683.82	77 250.12	18 683.82
Total	847 581.53		18 683.82	282 371.54	866 265.35	282 371.54
Résultat de clôture	847 581.53			263 687.72	583 893.81	
Restes à réaliser						
Total cumulé	847 581.53			263 687.72	583 893.81	
Résultat définitif	847 581.53			263 687.72	583 893.81	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement

Préfecture de l'AUCH  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2021  
032-243200607-20210407-DE\_2021\_017-DE  
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021

du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 09/04/2021

Transmis le 09/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

**Annulé**

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607-20210407-DE-2021-017-DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara-NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - zac\_fezensac - DE\_2021\_017

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	789 015.23			263 687.72	789 015.23	263 687.72
Opérations exercice	58 566.30		18 683.82	18 683.82	77 250.12	18 683.82
Total	847 581.53		18 683.82	282 371.54	866 265.35	282 371.54
Résultat de clôture	847 581.53			263 687.72	583 893.81	
Restes à réaliser						
Total cumulé	847 581.53			263 687.72	583 893.81	
Résultat définitif	847 581.53			263 687.72	583 893.81	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement

RF  
Préfecture de l'AUCH  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2021  
032 243200607 20210407 DE 2021 017 DE

du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié le 09/04/2021

Transmis le 09/04/2021



La Vice-Présidente  
Christonique COELHO

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607 20210407-DE 2021_017-DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEU, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUMERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

**Excusés:** Daniel DARRIUS, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - cdc\_fezensac - DE\_2021\_016

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2021
032 243200607-20210407-DE_2021_016-DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021

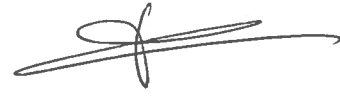


La Vice-Présidente

COELHO

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021


Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

**Annulé**

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021 016 DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :

45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEU, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - cdc\_fezensac - DE\_2021\_016

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/21

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 09/04/2021  
032-243200607 20210407 DE\_2021 016 DE



La Sec-Présidente

Véronique COELHO





République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARRAUD, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - cdc\_fezensac - DE\_2021\_015

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 1 184 068.67**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	826 517.93
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	246 745.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>357 550.74</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>1 184 068.67</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>1 184 068.67</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Préfecture de AUCH	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 09/04/2021	
032 243200607 20210407 DE 2021 015 DE	
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021	

Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	63 825.89
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	1 120 242.78
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021



La Vice-Présidente  
Véronique COELHO

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

**Annulé**

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2021 032 243200607 20210407 DE 2021 015 DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLENS, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLENS

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - cdc\_fezensac - DE\_2021\_015

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 1 184 068.67**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	826 517.93
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	246 745.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>357 550.74</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>1 184 068.67</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	<b>1 184 068.67</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Préfecture de AUCH	
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 09/04/2021	
032-243200607-20210407-DE_2021_015-DE	

Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	63 825.89
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)	1 120 242.78
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2021 032 243200607 20210407-DE_2021_015 DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEU, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COULHERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - zac\_fezensac - DE\_2021\_014

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

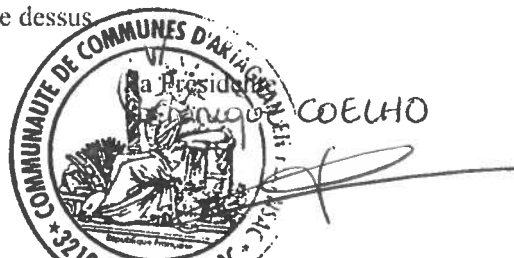
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2021
032-243200607-20210407-DE_2021_014-DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021





République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :

45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - zac\_fezensac - DE\_2021\_014

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis le 09/04/21  
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 09/04/2021

032-243200607-20210407-DE-2021-014-DE

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Transmis à la Préfecture le 09/04/2021

Véronique COELHO

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2021 032-243200607-20210407-DE_2021_014-DE



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUJERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARRIUS, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - transp\_fezensac - DE\_2021\_013

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que des

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2021
032-243200607 20210407 DE_2021_013-DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021





République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte de gestion - transp\_fezensac - DE\_2021\_013

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris la journée complémentaire ;
  - 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;
  - 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Publié le 09/04/2021

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 09/04/2021  
032.243200607.20210407.DE\_2021\_013-DE

La Vice-Présidente

Véronique COELHO





République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LÉON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUJERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARRIDUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - transp\_fezensac - DE\_2021\_012

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

déficit de -29 317.85

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	-10 006.16
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-19 311.69</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>-29 317.85</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

RF  
Préfecture de AUCH

---

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 09/04/2021  
032 243200607 20210407 DE 2021\_012 DE

---

Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021

Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	<b>-29 317.85</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-29 317.85

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021

La Vice-Présidente

Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

**Annulé**

RF
Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 09/04/2021
032-243200607-20210407-DE-2021-012-DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEU, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - transp\_fezensac - DE\_2021\_012

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

déficit de -29 317.85

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	-10 006.16
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>-19 311.69</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2020</b>	<b>-29 317.85</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2021 032 243200607-20210407-DE_2021_012-DE

Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068 Solde disponible affecté comme suit: * Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) * Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2020</b>	<b>-29 317.85</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-29 317.85

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021

La Vice-Présidente

Déronique COELHO



<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___</p>
---

<p>RF Préfecture de AUCH</p>
<p>Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/04/2021 032 243200607 20210407-DE 2021 012-DE</p>



République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guý FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUDERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARROUX, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - transp\_fezensac - DE\_2021\_011

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			10 006.16		10 006.16	
Opérations exercice			34 435.64	15 123.95	34 435.64	15 123.95
Total			44 441.80	15 123.95	44 441.80	15 123.95
Résultat de clôture			29 317.85		29 317.85	
Restes à réaliser						
Total cumulé			29 317.85		29 317.85	
Résultat définitif			29 317.85		29 317.85	

RP
Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2021
032-243200607-20210407-DE_2021_011-DE

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021

La Vice-Présidente

Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607-20210407-DE_2021_011-DE

République française

Département du Gers

## CTÉ DE CNE VIC FEZENSAC

Séance du 07 avril 2021

Membres en exercice :  
45

Date de la convocation: 30/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le sept avril l'assemblée régulièrement  
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Véronique COELHO

Présents : 40

Votants: 40

Pour: 40

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Véronique COELHO, Gérard MIMALÉ, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Jean Claude THEULÉ, Michel SAINT ANDRIEUX, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Jean-François DAUGÉ, Philippe CANTAN, Alain SHOEFFRE, Brigitte SERRALTA, Guy FAVAREL, Hélène LEON, Benoît DESENLIS, Pierrette MENAL, Isabelle CAILLAVET, Bernard LASPORTES, Philippe ANDRIEU, Robert PACHÉ, Daniel PERES, Barbara NETO, Robert CAMAZZOLA, Véronique BRANA, Andrew CAVALIERE, Caroline CUEILLEN, Victor JAFFRES, Lara KLUCZYNSKI, Axel CAUQUIL, Gisèle FAUCHÉ, Gilles GUICHARD, Anthony CHAULET, Christine BRAZZALOTTO, Laurent GEYRES, Vanessa COUMERC, Jean-Claude BOURGUIGNON, Béatrice NARRAN, Jean-Jacques OSPITAL, Robert FRAIRET

**Représentés:** Chantal GOULU-MARTINAT par Caroline CUEILLEN

**Excusés:** Daniel DARRIUS, William VILLENEUVE, Nadine ARQUE

**Absents:** Philippe CAHUZAC, Pierre LABRIFFE

**Secrétaire de séance:** Béatrice NARRAN

### Objet: Vote du compte administratif - transp\_fezensac - DE\_2021\_011

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de COELHO Véronique délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Barbara NETO après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			10 006.16		10 006.16	
Opérations exercice			34 435.64	15 123.95	34 435.64	15 123.95
Total			44 441.80	15 123.95	44 441.80	15 123.95
Résultat de clôture			29 317.85		29 317.85	
Restes à réaliser						
Total cumulé			29 317.85		29 317.85	
Résultat définitif			29 317.85		29 317.85	

RF
Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2021
032-243200607-20210407-DE_2021_011-DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VIC-FEZENSAC, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Publié le 09/04/2021

Transmis à la Préfecture le 09/04/2021

La Vice-Présidente  
Véronique COELHO



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_  
et publié ou notifié  
le \_\_\_ / \_\_\_ / 20\_\_\_

**Annulé**

RF Préfecture de AUCH
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2021 032-243200607-20210407-DE-2021-011-DE
Date de l'AR d'annulation: 12/04/2021